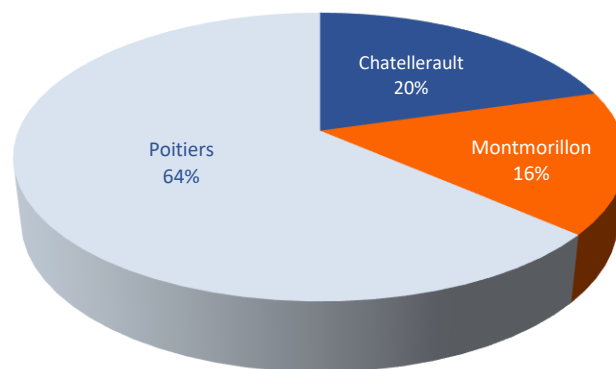




## Les associations déclarées par arrondissement

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le service en ligne « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

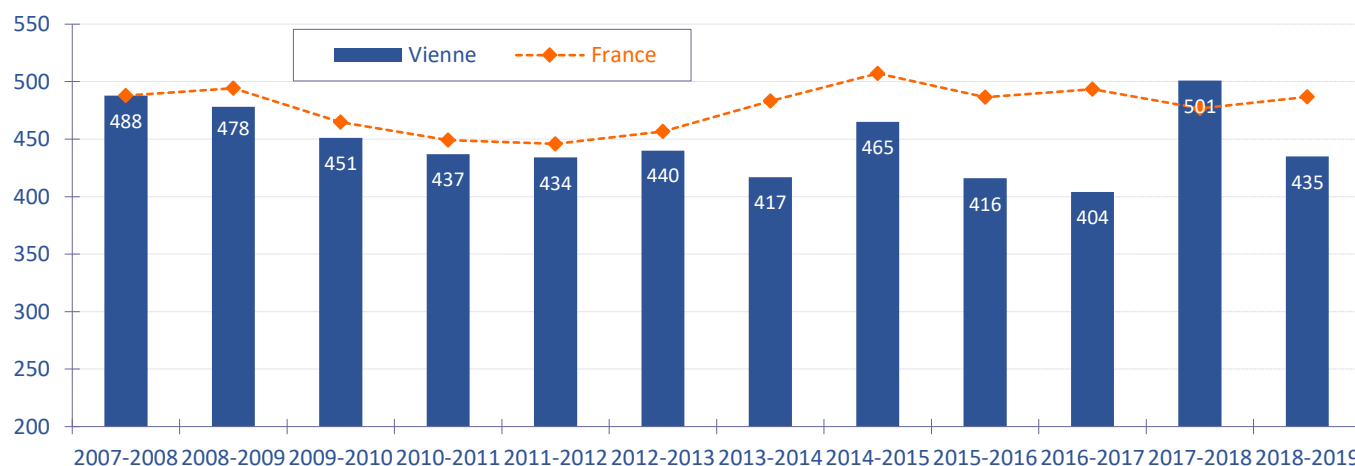
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. A elle seule, la préfecture de Poitiers enregistre 64% des créations.



Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années.

## Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis cinq années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2007-2008.

Jusqu'en 2012-2013, le rythme des créations dans le département est proche de celui qui est enregistré au plan national. Il s'en détache l'année suivante avec un repli significatif, et récemment un fort rebond en 2017-2018.

## Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	21,7	24,1
Sports	24,6	17,1
Loisirs	11,8	11,6
Social	6,5	7,8
Amicales - entraide	4,9	7,3
Education - formation	5,9	5,7
Economie	4,9	5,4
Santé	4,2	4,8
Environnement	4,7	4,2
Autres <sup>(1)</sup>	10,8	12,0
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « *bâtisseurs associatifs* », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans l'environnement et le sport.

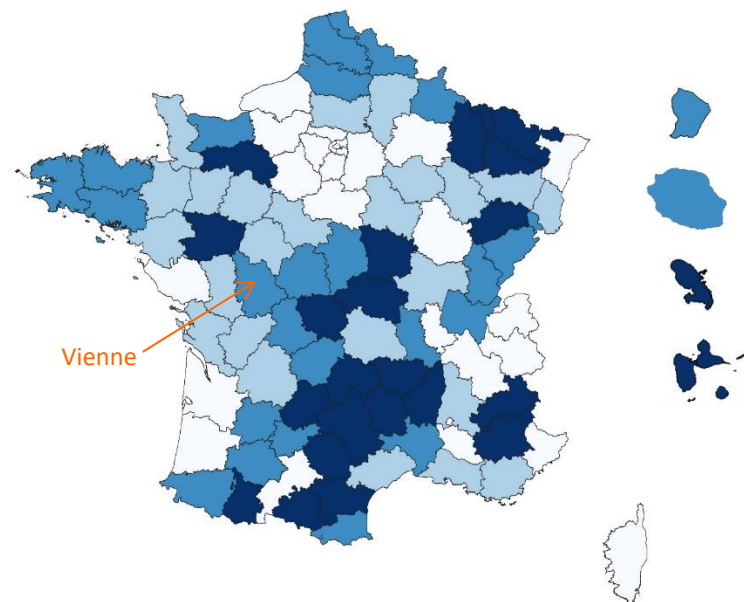
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

## Un enjeu économique et social fort

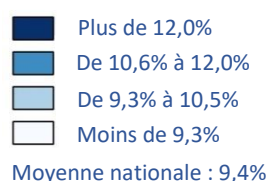
Des changements méthodologiques et l'entrée en vigueur de la Déclaration sociale nominative (DSN) peuvent conduire à des révisions d'une année sur l'autre. Les données de l'emploi présentées dans cette édition font donc désormais référence.

Dans le département, **1 325** associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit **57%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement plus nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également **51** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **11,9%** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,4%.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.  
Traitement R&S.

## Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	11,2	11,9
Sport	4,3	4,7
Santé	2,2	7,3
<b>Social</b>	<b>54,5</b>	49,9
Loisirs	1,0	1,3
Culture	2,9	2,6
Autres activités <sup>(1)</sup>	11,7	11,4
Autres non classées ailleurs <sup>(2)</sup>	12,2	10,6
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **12 820** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur social qu'au plan national, et moins présents dans le domaine de la santé.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.

### Zoom sur le secteur social

Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

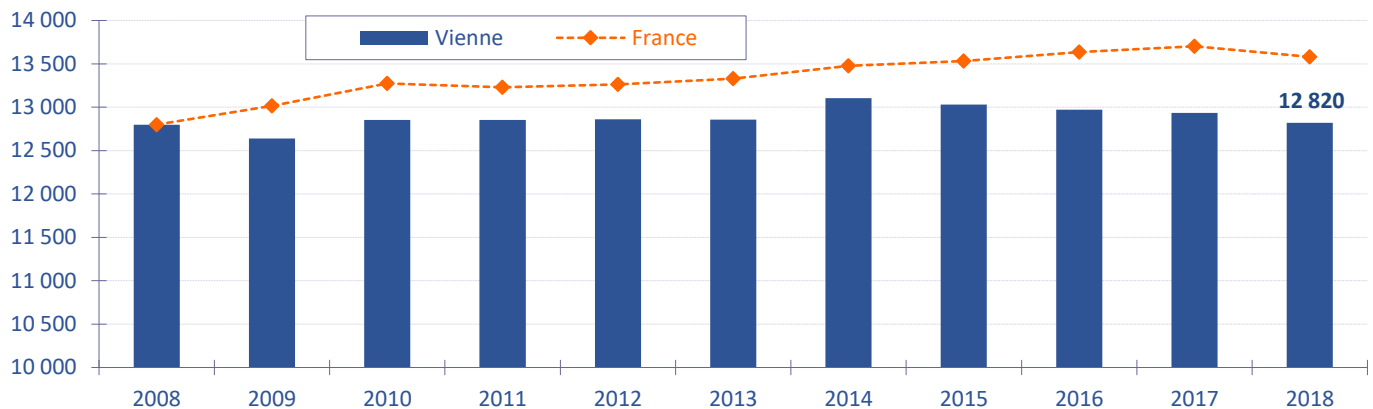
Par rapport aux repères nationaux, l'aide à domicile, l'hébergement médicalisé, et l'accueil d'enfants handicapés sont nettement plus développés dans la Vienne.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	13,9	9,9
Hébergement social	11,0	9,7
Aide à domicile	12,0	9,4
Accueil de personnes âgées	1,0	0,6
Aide par le travail	6,6	7,8
Accueil de jeunes enfants	2,0	2,3
Accueil d'enfants handicapés	2,3	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,4	0,8
Autres actions sociales sans hébergement <sup>(1)</sup>	5,3	8,0
Ensemble du secteur social	54,5	49,9

## Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2018, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 105 000 au plan national, et de **20** environ, dans le département.

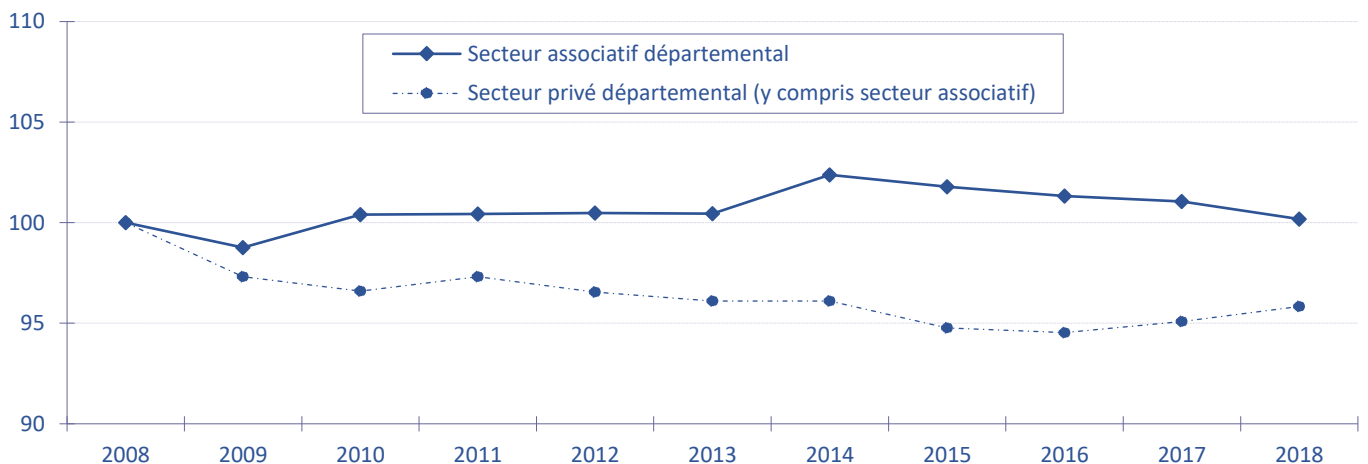


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

L'emploi associatif du département évolue à un rythme moins soutenu que celui qui est observé au plan national. Il ralentit d'année en année dès 2015, quand le contexte général reste favorable jusqu'en 2017.

## Les évolutions dans le département

Au cours de la dernière décennie, les effectifs sont parvenus à se maintenir dans les associations alors que dans l'ensemble du secteur privé, ils peinent à retrouver leur niveau de 2008.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Cependant, sur la dernière période 2015-2018, la variation des effectifs salariés a été de **-1,6%** dans le secteur associatif et de **+1,1%** pour l'ensemble du secteur privé.

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

**Des informations pratiques :** les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

**Des sources documentaires :** informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

**Des publications** au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.